

# Programme national – Risques Chutes Pros Thématiques Opérationnelles Prioritaires



## MOA MAISONS INDIVIDUELLES

Le MOA, avec l'appui de son Coordonnateur SPS de Conception et en concertation avec son MOE, [ou, à défaut, le Constructeur de maison individuelle remplissant ces missions] prévoit dans le PGC les mesures qui suivent, les intègre aux autres pièces du marché et exige leur mise en place par les entreprises titulaires ou sous-traitantes.

**TOP**

### PRÉVENTION DES CHUTES

par la mise en commun de moyens de protections collectives

#### ● Accès pavillons

Organiser la réalisation des remblais périphériques après la réalisation de la dalle du rez-de chaussée ou à défaut, poser une passerelle sécurisée. L'accès doit être stabilisé et nivelé jusqu'à l'entrée du bâtiment.

#### ● Trémies d'escalier / ouvertures donnant sur le vide

Organiser la protection des trémies ou des ouvertures dans les dalles et s'assurer de la pérennité et de l'adéquation de la protection pour tous les corps d'état jusqu'à la suppression définitive du risque, en particulier par une protection qui ne gênera pas le plaquiste lors de l'approvisionnement et du cloisonnement de la cage d'escalier. [Ex : plâtelage complet...]

#### ● Échafaudage commun

Installer un échafaudage de pied en bas de pente et rive de toiture adapté aux travaux des différentes entreprises intervenantes. Cet échafaudage peut être utilisé dès l'intervention du gros œuvre.

**TOP**

### GESTION DES MANUTENTIONS ET DES APPROVISIONNEMENTS

#### ● Aire de livraison au plus près du chantier

Organiser les livraisons au plus près du chantier. Réalisation dès le démarrage des travaux d'un accès chantier carrossable par tous les temps. Définir une zone de stockage stabilisée des matériels et matériaux dans l'enceinte de la parcelle.

#### ● Matériaux légers

Choisir des matériaux légers et privilégier les techniques constructives facilitant la manutention [ex : hourdis légers, joints minces, briques livrées dans le sens de la pose...].

#### ● Mécanisation des manutentions

Pour favoriser la mécanisation des manutentions, retenir les entreprises qui disposent de moyens adaptés pour le levage des charges. Privilégier l'utilisation de moyens partagés de manutention [ex : levage de la charpente par la grue du GO...].

## TOP HYGIÈNE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

### ● **Systématisation du raccordement en eau potable dès le démarrage du gros œuvre**

Demander la pose du compteur d'eau et prendre en charge les frais relatifs à la pose, l'abonnement et la consommation.

### ● **Présence du réseau d'électricité dès le démarrage du GO**

Demander la mise en place par l'électricien d'une armoire électrique provisoire qui restera en place jusqu'à l'installation du raccordement définitif.

### ● **WC mutualisé pour l'ensemble des intervenants des entreprises**

Mettre en place un sanitaire (wc) autonome ou raccordé, mutualisé pour l'ensemble des entreprises intervenantes sur le chantier de Maison Individuelle.

### **Nota : dans le cas de maisons en lotissement**

*Étudier la possibilité de mutualisation d'une base vie commune pour l'ensemble des entreprises intervenant sur les chantiers de maisons individuelles d'un même lotissement.*

## TOP COORDINATION SPS

### ● **Formation CSPS**

Former les conducteurs de travaux de constructeurs de maisons individuelles pour assurer la mission de coordination de la sécurité et de la protection de la santé.

### ● **Formalisation des mesures de prévention dans un PGSC**

Réaliser un plan général simplifié de coordination et intégration des mesures de prévention dans les marchés de travaux des entreprises.

Suivre la mise en place et la pérennité des dispositions prises, tout au long du chantier.

## TOP INTERVENTIONS ULTÉRIEURES SUR L'OUVRAGE

Prévoir les équipements facilitants les interventions ultérieures (ramonage cheminée, panneaux solaires, toitures végétalisées...).

Exemples : planchers de circulation sous comble, accès au conduit de cheminée de plain-pied, crochet de sécurité sur toiture...



### **Documents ressources**

- **ED.6290** : Bonnes pratiques en construction de maisons individuelles - Socle National
- **ED.6234 à ED.6241** : 8 Fiches solutions en construction de maisons individuelles